



Monsieur Frédéric SANCHEZ
Président de la Métropole
Rouen Normandie
14 Bis avenue Pasteur
CS 50589
76006 ROUEN Cedex

N/REF : JPG/SL/2018/029

St Léger, le 25 Janvier 2018

**OBJET : Demande communale de reconnaissance
de l'état de Catastrophe naturelle.**

Monsieur Le Président,

Le 22 Janvier dernier, notre commune a été sévèrement touchée par une crue sans précédent de l'Aubette.

Je tiens à vous adresser mes remerciements pour votre réactivité et votre visite du 23 Janvier dernier. J'adresse également mes remerciements aux services de la Métropole pour leur disponibilité et pour le travail qu'ils ont réalisé auprès de nos concitoyens.

Je compte sur votre soutien pour nous accompagner auprès de la Préfecture pour être reconnu comme ville « catastrophe naturelle ».

D'autre part, comme nous l'avons évoqué lors de notre rencontre du 23 Janvier, je souhaite que soit mise en place la constitution d'une équipe d'experts de la Métropole et d'élus de Saint Léger du Bourg Denis et de Saint Aubin Epinay pour analyser du mieux possible les raisons de cette crue et d'envisager les solutions à court, moyen et long terme à mettre en œuvre pour éviter à l'avenir que ne se reproduise une telle catastrophe.

Comptant sur votre diligence et vous renouvelant mes remerciements, je vous adresse, Monsieur le Président, mes très sincères salutations.

Le Maire,
Jean-Pierre GARCIA

► Copie à Monsieur BURLAND et Monsieur LENOIR
Métropole Rouen Normandie
Pôle proximité Plateau Robec

Mairie de Saint-Léger du Bourg Denis - Seine Maritime

Correspondance : Mairie de Saint-Léger - B.P 138 - 76163 Darnétal Cédex- tél 02 35 08 40 60 - Fax 02 35 08 14 80
Internet : www.ville-stleger76.fr